

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

016-211602362-20161014-D_2016_10_9_9-08, place du champ de foire
Reçu le 21/10/2016
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

**délibération :
D_2016_10_9**

L' an deux mille seize , le vendredi 14 octobre à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur C ARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 10 Octobre 2016

Présents : 19

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BERCHENY Dorian, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 23

**Objet : Attribution de la
maîtrise d'oeuvre pour
l'aménagement du bourg**

Pouvoirs :

Monsieur FOUCHÉ Joël a donné pouvoir à Monsieur PONTINI Daniel
Madame TAMAGNA Véronique a donné pouvoir à Monsieur LHOMME Michèle
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine
Monsieur PORTE Henri-Renaud a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur PORTE Henri-Renaud

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour le « marché de maîtrise d'œuvre portant sur l'aménagement du bourg de Mouthiers-sur-Boëme ».

Cette consultation a fait l'objet d'une publicité dans les journaux locaux d'annonces légales. Les offres ont été réceptionnées jusqu'au 22 juillet 2016, à 12h00. L'ouverture des plis a eu lieu le 27 juillet 2016, à 10 h 00, en présence de membre de la Commission d'Appel d'Offres. 12 entreprises ont déposé une candidature valide. La commission d'Appel d'Offres, réunie le 8 septembre 2016, a effectué l'analyse des plis, en présence des services de la commune. Une audition de 4 candidats sélectionnés s'est effectuée le jeudi 29 septembre 2016.

A l'issue des analyses et de l'audition, la commission propose que soit retenue l'entreprise suivante, en fonction des critères techniques et financiers, énoncés dans le cahier des charges : DL Paysage et Infra Aerts pour un montant de 31 280 € TTC.

Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 12 février 2016, autorisant le programme d'aménagement du bourg pour un montant estimé à 712 365 € TTC ;

Vu le rapport d'analyse des offres de la consultation, proposé par la Commission d'Appel d'Offres ;

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- RETIENT la proposition faite par la commission d'Appel d'Offres ;
- ATTRIBUE le marché adapté de maîtrise d'œuvre à DL Paysage et Infra Aerts pour une prestation de 31 280 € TTC ;
- DECIDE de lancer la consultation des entreprises pour l'aménagement du bourg à l'issue de la phase d'études ;
- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à ce marché adapté.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 14/10/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 21 OCT. 2016

Le Maire,

Michel CARTERET.

